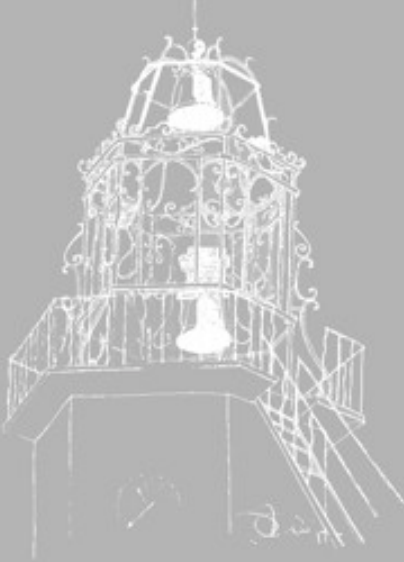


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2013, NUMÉRO 6

DATE DE PARUTION : NOVEMBRE 2013



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

[MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR](mailto:Mairie-venterol@wanadoo.fr)



‘
Novembre
est aussi le
mois où
nous
honorons
la mémoire
de ceux
qui ont fait
le sacrifice
de leur vie
’

BIEN QUE TARDIVES, les vendanges touchent à présent à leur fin. Cette année n'a rien d'exceptionnel, tout au moins en ce qui concerne le rendement.

Toussaint est là et si vous devez faire appel à des entreprises pour l'entretien de vos concessions, merci de leur demander d'évacuer les gravats et autres déchets. De passage au cimetière de Venterol, j'ai constaté que certaines entreprises indécates avaient laissé de la terre et des blocs de béton dans un coin du cimetière. Les employés communaux ont été chargés de faire place nette. Novembre est aussi le mois où nous honorons la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie et à cette occasion, je vous invite à nous rejoindre pour la cérémonie commémorative qui se déroulera, le 11 novembre à 11 h, devant le monument aux morts.

Dès le mois de novembre, vous aurez la possibilité de consulter le dossier concernant la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pour la zone « Marcellin » au quartier Echirons et Soupirs. Celui-ci sera mis à votre disposition en mairie.

Les travaux de réfection des façades de l'église sont à présent bien avancés. Nous n'avons pas conservé les pierres apparentes. Deux raisons à cela : toutes n'étaient pas belles et le règlement du PLU stipule que les façades doivent être enduites dans cette zone.

2014 verra la fin de réfection de l'église de Venterol avec l'étanchéité du parvis et la reprise du mur jusqu'à l'escalier. Le mur de soutènement de la placette, rue Bel Air devra faire l'objet d'une autre étude. Sans l'aide et le soutien du Conseil Général tous ces travaux ainsi que de nombreux autres n'auraient pu aboutir ces dernières années. Que les élus du Département en soient remerciés.

En ce qui concerne les ateliers se déroulant à l'école de 15 h45 à 16 h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, quelques nouveautés (anglais, occitan, réalisation de maquettes) pour la deuxième période qui se déroulera de Toussaint à Noël.

L'association « Lire et faire Lire » continuera de proposer des ateliers afin de sensibiliser les enfants à la littérature enfantine en leur faisant découvrir des albums, des livres, des contes et des histoires pour grandir. Si vous aimez lire des histoires aux enfants, les membres de l'association seront ravis de vous accueillir. Vous trouverez les coordonnées de celle-ci en mairie.

Pour les Fêtes de fin d'année, Guillaume nous proposera des chocolats, marrons glacés, bûches, gibassiers, pompes à huile et autres délices.

Bonnes Fêtes à tous



LES TRAVAUX DU CONSEIL

Eau automatisation

La poursuite de l'automatisation des réseaux (télémetrie, télémessure, télésurveillance) va permettre d'optimiser les ressources et le suivi des consommations et des fuites. Ceci devrait permettre une meilleure gestion de l'eau par exemple avec la station de relevage des Estangs.

Information réfection du village phase 1

La Commune a obtenu 55% du Département sur la base de 476 000€.

L'Agence de l'eau pour sa part participe à 50% sur les lignes qui la concernent. Les derniers chiffres font apparaître une aide de presque 70% sur la partie réseau et ce sans l'aide de l'Etat.

Les travaux concernés par le budget général ne sont pas subventionnés à ce jour. De nouvelles rencontres sont prévues avec les représentants de l'Etat pour y pallier.

Enduit des murs de l'église

La deuxième phase, la façade nord, est achevée. Ici aussi grâce à une subvention du Conseil Général.

Réforme scolaire, montant des participations aux ateliers périscolaires

La commune est attachée à son école. Elle ne répercute pas l'intégralité de la charge aux familles utilisant ce service. En effet le personnel de la mairie fait des heures supplémentaires, de plus la plupart des intervenants sont rémunérés.

Temps de travail du personnel communal

Claudine : elle effectuera 3 heures de plus par semaine soit 144 heures par an, principalement à cause du mercredi matin ce qui fait 1476 heures par an à effectuer.

AVIS DE DÉCÈS :

M. José LLOP le 21 septembre 2013 à Marseille

Sincères condoléances à la famille

LE BULLETIN MUNICIPAL

Le prochain Bulletin

Lundi 16 décembre : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

Christine : elle effectuera 4.30 heures de plus par semaine (1h30 le mercredi et 0h45 les autres jours) soit 976 heures par an à effectuer.

Sylvie : elle effectuera 3 heures de plus par semaine (Nettoyage du mercredi, nettoyage des autres jours en remplacement de Claudine occupée aux animations).

La charge de travail est donc augmentée d'environ 10 heures par semaine.

A cela il faut rajouter le coût de certains intervenants de l'ordre de 30€ la séance d'une heure.

Tarifs des tickets en vente à la mairie

- 0.40 € la séance si coef < 800
- 0.50 € la séance si coef > 800

Des réunions sont organisées régulièrement pour peaufiner l'organisation de ces changements de rythme.

Compétence tourisme CCVE

La validation des nouveaux statuts de la CCVE permet à Venterol et aux Venterolais de bénéficier de la structure du syndicat d'initiative de Nyons. Ainsi il sera possible aux Venterolais d'être référencés au sein de cette structure particulièrement recherchée par les touristes.

FDAC 2014

Le programme des travaux de la voirie est prévu en quasi-totalité sur l'entrée nord du village.

STATION D'ÉPURATION

Le 9 octobre, deux conseillers municipaux et le premier adjoint participaient à l'inauguration officielle de la nouvelle station d'épuration intercommunale Nyons-Venterol-Aubres. Il s'agit d'une usine ultramoderne qui fonctionne sous la surveillance d'une seule personne. Elle est en capacité de traiter les effluents d'une population pouvant aller jusqu'à 22 500 habitants, ainsi que les déchets polluants de diverses entreprises locales. Son coût approche les quatre millions d'euros, couvert majoritairement par le Conseil général et d'autre part par les municipalités concernées.

AVIS DE NAISSANCE :

Jerry GOZE, né le 18 septembre 2013, de Laure Vasconi et Edwin Goze

Félicitations aux parents !

LES SENIORS FACE AUX RISQUES LIÉS AU DÉMARCHAGE

Depuis le 1er janvier 2013, le groupement de gendarmerie de la Drôme a relevé de nombreux faits de démarchage ou d'abus de faiblesse commis auprès de particuliers dans le département de la Drôme.

LES PERSONNES AGÉES CIBLÉES

Les personnes âgées constituent la cible privilégiée des faux démarcheurs. Près de 80% des victimes ont plus de 60 ans.

Il s'agit de :

- **Vols d'argent commis à votre domicile** par de faux agents du service public (ERDF ou de compagnies des EAUX, faux policiers), ou de démarcheurs (vente de calendriers, de prospectus, de nougats avec drapeaux, signature de pétition ou recherche de son chat). **LE BUT ETANT DE PENETRER DANS VOTRE DOMICILE...**

- **Faits commis aux Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)** par des personnes vous demandant de recomposer votre code prétextant que l'appareil ne marche pas.

- **Vols à l'italienne** consistant à dégonfler un pneu de votre véhicule (sur parkings notamment...) afin de détourner votre attention et vous voler votre sac, CB...

① Démarchage, comment agir ?

Rappel de la réglementation : Conformément à l'article L310-1 du code de la consommation, les professionnels agissant par démarchage à domicile doivent justifier de leur identité professionnelle, de la réalité de l'entreprise et respecter les dispositions telles que la rédaction d'un devis précisant le délai de rétractation et les conditions de paiement.

Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, **N'OUVREZ PAS VOTRE PORTE.**

Méfiez vous également des démarcheurs proposant d'effectuer des travaux à domicile (élagage, nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux...).

Les professionnels doivent être en mesure de présenter un extrait Kbis, véritable « carte d'identité » à jour d'une entreprise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). Leurs factures font mention d'un numéro SIRET de l'entreprise (identifiant de l'établissement). En cas de doute, ne pas hésiter à se renseigner auprès de personnes dignes de confiance avant de conclure un achat ou un contrat pour diverses prestations.

Attention aux faux plombiers, agents EDF ou de société de sécurité, représentants, faux gendarmes ou faux policiers etc. Ils peuvent profiter de cette visite pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage. Avisez la gendarmerie de tout fait suspect (individus ou véhicules anormalement présents, appels sur vos téléphones). Il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages ou un sondage sur votre présence.

- **Exigez TOUJOURS la présentation d'une carte professionnelle.**

- **Ne quittez jamais de vue les personnes. En cas de problème, criez pour attirer l'attention des voisins.**

- **Ne versez pas d'argent** ou ne remettez pas de chèque avant l'écoulement du délai de 7 jours (délai pendant lequel le consommateur peut se rétracter). Le délai est de 14 jours en cas de crédit.

- **Ne signez pas un document non daté ou anti-daté.**

- **Ne faites pas de chèque antidaté.**

- **Pensez à noter les IMMATRICULATIONS.**

② Prévention des cambriolages, que faire ?

- **Verrouillez portes et fenêtres**, en journée, lorsque vous vous absentez, **et la nuit**, même si vous êtes dans votre habitation ;

- **Faites installer sur votre porte un œilleton** et un entrebâilleur ;

- **Ne laissez pas de message** sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux indiquant votre absence ;

- **N'inscrivez pas vos noms et adresses** sur votre trousseau de clés, ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans votre boîte aux lettres ;

- **Évitez** les termes comme « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle » sur les boîtes aux lettres ;

- **Faites relever régulièrement votre courrier** en votre absence ;

- **Ne laissez pas les clés de votre véhicule** ainsi que votre sac à main, portefeuille à la vue ou dans l'entrée de votre habitation, commerce ;

- **Évitez de conserver de l'argent liquide** chez vous ;

- **Ne mettez pas tous vos biens au même endroit ;**

- **Entreposez vos outils et les échelles dans les locaux fermés ;**

- **Réalisez des clichés photographiques** de vos biens de valeur (mobilier, bijoux, informatique...) et **listez** les numéros de séries (Voir conseils du référent sûreté de juin 2013).

Vos déplacements à l'extérieur:

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants ;

- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent ;

- Si vous avez le sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu animé ou un commerce ;

- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Si vous êtes victime :

- N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens ;

- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie.

Téléphone : 17

NOS « MERCREDIS DE VENTEROL » BALADE GÉOLOGIQUE

Bassin voconzien, foraminifères, hauterivien, locus typicus et autres termes du vocabulaire du géologue n'ont plus de secrets pour les participants de la sortie géologique du 28 septembre dernier !!! Enfin c'est ce que l'on aimerait... C'est grâce aux explications et commentaires de M. Georges Truc, grand spécialiste dans la matière, dans le cadre des « Mercredis de Venterol » qu'une trentaine de personnes, adultes et enfants, a pu déambuler dans la Combe de Sauve et mieux comprendre la formation de notre paysage. La douceur du climat, la beauté du lieu, les mûres ramassées le long du chemin et une pause repas très conviviale ont aussi contribué à la réussite d'une telle journée. Vivement les prochaines sorties.

LES MERCREDIS DE VENTEROL

Suite à la balade géologique qui a bien plu aux adultes et aux enfants, nous organiserons une promenade à Novézan, géologique aussi, **le 10 novembre à 10 h** en compagnie de l'association Le Tambourinaire. Cette fois-ci cela aura lieu **un dimanche**. Pour la confirmation, penser à surveiller nos affiches jaunes, qui donnent toutes les informations nécessaires !

Le mois de décembre sera consacré, évidemment, aux préparatifs de Noël. Pour l'heure nous n'avons pas encore déterminé les activités, mais il y en aura. Là aussi, les affiches jaunes vous renseigneront en temps voulu.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le très sympathique marché de Noël venterolais aura lieu **le vendredi 20 décembre dès 16 h** à la Salle des Fêtes. Une occasion pour vous de faire vos emplettes et pour les vendeurs, dont l'association des parents d'élèves, de proposer leurs produits artisanaux. Achetons local !

Pour l'occasion et comme les autres années, Sophie et Prosper prépareront une délicieuse soupe d'épeautre, ce qui vous permet de continuer la soirée en toute convivialité.

REMERCIEMENTS

Jean-Pierre, Betty et leurs enfants,
Vous remerciant pour votre chaleureux soutien.
« En mémoire de Jordane »
Famille Goze

SOIRÉE CONTE

Nous avons le grand plaisir d'accueillir le conteur franco-japonais Pascal Mitsuru-Guéran, **le vendredi 13 décembre à 20 h30** à la Salle des Fêtes.

Initié à la culture traditionnelle du Japon par sa mère, Pascal Mitsuru-Guéran a quelque chose de sage dans le geste et dans la voix. Souvent accompagné de son hang, avec une parole forte, il nous livre un univers fascinant, surprenant, nourri de la philosophie du zen et des contes traditionnels.

A cette soirée, devenue coutumière dans notre village, le conteur parlera de Tokyo, ville lumière, mégapole en perpétuel mouvement, ancrée dans une modernité extrême mais avec la présence constante d'un passé et de ses traditions... des histoires urbaines, des histoires surprenantes, mystérieuses, déroutantes, émouvantes...

VENTEROL FÊTE LES PRIMEURS !

Le Comité des Fêtes et le Syndicat des Maitres Vignerons de Nyons Venterol proposent la Fête des Vins Primeurs **le samedi 23 novembre** prochain à la salle des fêtes : **à partir de 18 h**, on retrouvera le fameux concours de vin artisanal, des dégustations, des jeux...

Ensuite sera servi un repas du terroir, avec une assiette de charcuterie et sa salade, fromage, dessert et un verre de vin, le tout au prix de 10€. La réservation est obligatoire à la Boulangerie, et le nombre de places est limité.

Retrouvez bientôt tous les détails sur les affiches ou sur www.venterol.org.

BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE

L'APE (Association des Parents d'Elèves de l'école) vous propose une « bourse aux jouets et puériculture » **le dimanche 17 novembre** à la salle des fêtes de Venterol

Renseignements : 04 75 27 96 74 HR

VIANDE DE CHEVREAU

Cécile & Nico Picker, les éleveurs de chèvres de Cougoir, vous proposent à la réservation des colis de viande de « Cabri du Rove ». Ces chevreaux sont élevés sous la mère et en pâturage, sans lait artificiel ni concentré transgénique !

Caissettes de 5 à 7 kg, disponibles mi-mai 2014.
16,00€/kg

Renseignements au 04 75 27 78 28 ou
fromagesdecougoir@gmail.com

L'AVAM A FAIT SA RENTRÉE

Dès les premiers jours de classe, Agnès Griffe a animé un atelier périscolaire, à la demande de la mairie : l'atelier d'éveil musical pour les classes de maternelle jusqu'à la Toussaint. Elle continuera avec un atelier chorale pour les plus grands de la Toussaint à Noël.

A partir de janvier, ces ateliers seront proposés au sein de l'AVAM

Les cours d'instruments et de danse ont repris : 7 dont une adulte, suivent des cours de piano avec David Garduno, 9 suivent des cours de guitare, 13 vont aux cours de danse, dont 7 adultes.

Fanette, le professeur de danse, a un beau projet : organiser, avec la compagnie Trans Express un défi-lé pour la Biennale de la Danse à Lyon.

Elle convie enfants et adultes à y participer. Renseignez vous auprès d'elle, voici son mail : fanette.jeanselme@wanadoo.fr

LES PROJETS PROCHES

Le dimanche 24 novembre, à 17h nous vous invitons à la Salle des fêtes pour un moment musical pour tous, à partir de 6 ans.

Colette Belmas Vilain, conte et danse, accompagnée du musicien Émile-Henri Bilouet, jouant du tambour chamanique et de la vièle mongole. Tous deux nous feront voyager en Mongolie pendant 1 petite heure. Entrée libre avec participation aux frais.

Ce sera pour tous une bonne introduction au festival contes et rencontres !

Un Projet de toute dernière minute

A partir de Toussaint et pour quelques semaines, nous aurons la chance d'avoir à disposition des structures sonores Bachet. Vous ne savez pas ce que c'est, certains d'entre nous non plus, donc allez voir sur internet !

Il se pourrait bien que nous organisions un mini-stage de découvertes et de création autour de ces instruments durant le weekend du 24 novembre.

Attention concours ouvert à tous : l'AVAM a besoin d'un nouveau logo. A vos crayons, plumes et pinceaux !!!!!!!!

GALERIE « OMBRE ET LUMIÈRE »

Bonjour,

Après avoir lu le dernier « Bulletin Municipal », j'étais embarrassée de tous ces compliments sur mon travail à la galerie.

Mais, après la surprise du finissage organisée par des amies, j'étais émue aux larmes. Jamais je n'oublierai cette ambiance chaleureuse, votre gratitude et votre présence.

C'était il y a 13 ans que je suis venue pour la première fois dans votre beau village, grâce à Fred Baumann, artiste peintre, établi dans l'ancien presbytère. Je n'y ai passé souvent que des vacances, mais à partir de 2007, grâce à lui, j'ai réalisé mon rêve : y créer une galerie.

C'est donc moi qui vous remercie de tout mon cœur pour votre accueil et votre soutien, votre fidélité et votre amitié.

J'étais bien à Venterol et j'y reviendrai pour vous revoir. Je souhaite une pleine réussite à Marianne Huber qui dès l'année prochaine, prendra la suite.

Bien à vous tous

Mariette



Entretien avec Jacqueline Veilhan

le devenir du TEMPLE

Les travaux de rénovation débutant mi-octobre, le moment est venu de nous informer sur ce projet original et important, dans lequel Jacqueline met beaucoup de son temps, de ses forces, de son enthousiasme...

Le Bulletin – Tu connais parfaitement ce dossier. Au sein de votre association tu es la mieux placée pour nous répondre et c'est toi qui assureras le suivi des travaux en partenariat avec la mairie. Pourquoi et comment en est-tu arrivée à tant t'investir pour ce bâtiment qui sert de dépotoir depuis longtemps ?

Jacqueline – La mairie a fait confiance à l'APAVEN pour l'accompagner dans la réalisation du projet dont l'association a été à l'initiative. En fait, le Temple est pour moi, porteur d'une histoire forte pour Venterol, la présence protestante. Il marque, par son empreinte, l'entrée nord du village et il me semblait désolant de voir son état se dégrader au fil des années. Après avoir œuvré beaucoup à Novézan, il nous semblait important de mettre nos moyens humains et financiers au service du patrimoine du village.

Le Bulletin – Peux-tu nous parler des origines de ce temple ?

Jacqueline – Il date du milieu du 19^e siècle. L'ancien temple ayant été démoli à la révocation de l'Édit de Nantes, les protestants de Venterol – 29 familles au milieu du 19^{ème} siècle – n'avaient plus de lieu de culte et devaient célébrer dans une maison privée, qui était non utilisable à la saison des cocons...

Le consistoire de Dieulefit prit alors l'initiative de faire construire un temple mais il a fallu 13 années de longues négociations et de recherche de financement pour réaliser le projet, terminé en 1858. Déjà à cette époque se posait la question des priorités économiques. L'État se désengageant partiellement, il fut demandé une contribution aux habitants les plus riches de Venterol. Mais ce sont les protestants qui avaient été les premiers à lancer une souscription.

Le Bulletin – Quel est l'objectif final du projet ?

Jacqueline – Il a été orienté suite à une réunion publique organisée par l'APAVEN. Il en est ressorti la vocation culturelle et la polyvalence des activités (réunions, expos, concerts, activités périscolaires)... La grande hauteur du bâtiment permet la réalisation d'une coursive le long des murs, ce qui augmentera la surface utile de 22m².

Le Bulletin – Y aura-t-il encore des attributs religieux ?

Jacqueline – Non, car le Temple a été désaffecté en 2008, à l'initiative de la communauté protestante. On conservera, pour la mémoire, la phrase biblique inscrite sur le mur du fond, éventuellement escamotable, tandis que la chaire a déjà été démontée. Nous allons aussi essayer de sauver quelques bancs.

Le Bulletin – Peux-tu nous parler du plan de financement ?

Jacqueline – Le projet a été voté sur la base de 100 000€ HT par le Conseil municipal. Sont déjà acquises les subventions départementales d'un montant de 55% du projet !

L'APAVEN a lancé une souscription sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. Une bonne quarantaine de personnes (dont des étrangers n'habitant pas Venterol !) et d'entreprises ont déjà répondu pour un montant de 7500 €. Nous avons l'assurance d'une participation du fond du patrimoine protestant, de la Sauvegarde des Bâtiments anciens de la Drôme, de la Fondation du Crédit Mutuel. L'APAVEN va aussi contribuer à hauteur de 15 000 €.

Mais il faut faire encore un effort ; tous les dons, petits ou grands, sont les bienvenus et témoignent de l'adhésion au projet. Nous avons le souci de peser le moins possible sur les finances communales.

Le Bulletin – Comment vont se dérouler les travaux ?

Jacqueline – Ils ont démarré mi-octobre et se dérouleront en 2 phases : en 2013, l'extérieur (toiture, façade et fenêtres) et en 2014, l'aménagement intérieur. Signalons qu'une bonne partie des entreprises est venterolaise. Tous ont le souci de faire bien et beau pour leur village.

Le Bulletin – Quels sont actuellement les principaux responsables de votre association ?

Jacqueline – Le président est André Peloux, la secrétaire Margriet Mauray et le trésorier Olivier Planche. Font aussi partie du Bureau Bernard Vulin et Patrick Titz.

Le Bulletin – En quoi la municipalité s'est-elle impliquée, et que peut-on attendre des élus et des futurs élus ?

Jacqueline – La municipalité actuelle s'est engagée à être maître d'ouvrage du projet. Et nous souhaitons vivement que la prochaine équipe municipale poursuive jusqu'à la réalisation finale du projet et à la mise en fonction du bâtiment. Je désire ajouter que je souhaite que ce « nouveau Temple » soit un lieu d'ouverture, de partage et fédérateur pour tous les Venterolais.